

La Financière

MANDAT DE RECHERCHE "DEFISCALISATION"

Entre le(s) soussigné(s) :

Monsieur Madame

Monsieur Madame

Nom

Prénom

Date de naissance/...../.....

Demeurant

.....

CP..... Ville

CP..... Ville

Ci-après dénommé(e)s, le "Mandant" ou les "Mandants" au présent mandat de recherche, ci-après dénommé le "Mandat de Recherche",

Et :

LA FINANCIERE, société à responsabilité limitée au capital de 222 000 euros, dont le siège social est situé 27 avenue Pierre 1^{er} de Serbie à Paris 16^{ème}, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 488 675 893, conseiller en investissements financiers référencé sous le numéro E002237, membre de l'association professionnelle ANACOFI-CIF agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, représentée par René GIRAULT agissant en qualité de gérant,

Ci-après dénommée le "Mandataire",

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

Le Mandataire est le conseil habituel du Mandant en matière patrimoniale et de recherche d'investissement. Dans ce cadre, ce dernier a sollicité le Mandataire pour rechercher un ou plusieurs investissements dans des sociétés permettant de bénéficier (i) d'exonération d'IFI (Impôt sur la Fortune immobilière) ou de réduction de droits de transmission (donation / succession) ou (ii) de réduction d'IFI ou d'IRPP (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques), et ce dans un cadre ne faisant pas appel public à l'épargne. Le Mandataire précise que les opérations proposées ont un caractère strictement confidentiel et ne peuvent entraîner une souscription par le Mandant que par la seule intervention du Mandataire et ce, même au-delà de la date ci-après précisée.

Les parties reconnaissent que le présent mandat représente une simple obligation de moyen à la charge du Mandataire, et, non une obligation de résultat.

CECI EXPOSE, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET

Par le présent Mandat de Recherche, le Mandant donne mandat au Mandataire, qui l'accepte :

- De rechercher pour son compte un ou plusieurs investissements permettant de bénéficier (i) d'une réduction d'IR (Impôt sur le Revenu), (ii) de réduction de droits de transmission (donation/succession), (iii) d'exonération d'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) ou (iv) d'une diversification de patrimoine, et ce dans un cadre ne faisant pas appel public à l'épargne ;
- Et de les lui soumettre ceci afin notamment d'optimiser sa situation patrimoniale.

ARTICLE 2 – NON EXCLUSIVITE

Le Mandant est libre de consentir à toute personne de son choix un mandat de même nature. Il n'est engagé en aucune façon par les propositions d'investissement que pourrait lui formuler le Mandataire et reste libre de donner ou non une suite favorable au(x) dossier(s) proposé(s) sans avoir à motiver son refus.

ARTICLE 3 - MODALITES DE REMUNERATION

Aucune rémunération n'est due par le Mandant au titre du présent Mandat de Recherche. Le Mandataire sera rémunéré directement par les sociétés (ou organismes de ces sociétés) dans lesquelles le Mandant déciderait d'investir, suite à une proposition du Mandataire.

La Financière

MANDAT DE RECHERCHE "DEFISCALISATION"

ARTICLE 4 – DECLARATIONS DU MANDANT

Le Mandant déclare être conscient et avoir été averti par le Mandataire des risques inhérents aux investissements directs et indirects dans des sociétés et en particulier des points suivants :

- Le Mandant peut perdre tout ou partie de son investissement ;
- Les titres de sociétés concernées ne sont pas librement cessibles, ce qui rend ces investissements peu liquides. Ils devront en tout état de cause être conservés pendant une durée minimum dans le cas d'une réduction d'Impôt sur le Revenu.

Le Mandant déclare avoir une situation patrimoniale et fiscale propice à l'étude et à la compréhension de ce placement particulier.

Le Mandant déclare par ailleurs être informé et conscient que les solutions proposées ne font pas appel public à l'épargne.

ARTICLE 5 – OBLIGATIONS DU MANDATAIRE

Le présent Mandat de Recherche se limite à une simple mission de recherche et emporte une obligation de moyens à la charge du Mandataire et en aucun cas une obligation de résultats.

ARTICLE 6 – PRISE D'EFFET – DURÉE

Le Mandat de Recherche entre en vigueur à la date de signature des présentes et restera en vigueur pour une durée indéterminée. Il pourra être résilié à tout moment, sans préavis ni indemnité, à l'initiative de l'une ou l'autre des Parties.

ARTICLE 7 – CONFIDENTIALITÉ

Sous réserve des stipulations expresses du Mandat de Recherche, chaque Partie s'engage à considérer comme strictement confidentielles toutes les informations de quelque nature qu'elles soient, dont elle aura connaissance.

ARTICLE 8 – MODIFICATIONS

Aucune modification de quelque ordre que ce soit au Mandat de Recherche ne pourra valablement engager et lier les Parties tant qu'elle n'aura pas fait l'objet d'un avenant en bonne et due forme, signé par chaque Partie.

Fait en 2 exemplaires dont un remis au Mandant qui le reconnaît, le :/...../..... à :

Signature(s) du (des) Mandant(s)
Précédée(s) de la mention « Bon pour mandat »

Signature du Mandataire
Pour La Financière, René GIRAULT
Précédée de la mention « Bon pour acceptation de mandat »

Bon pour acceptation de mandat



Veillez nous faire parvenir les 2 exemplaires remplis et signés. Un exemplaire vous sera renvoyé avec notre signature.

PROCESS CLIENT

meilleursfcpi.com

Vous êtes CLIENT et avez donc déjà souscrit via meilleursfcpi.com en complétant la dernière version de notre KIT REGLEMENTAIRE. Dans ce cas, conformément à la réglementation, veuillez suivre ce process concernant votre nouvelle demande de souscription/dossier :

A) Si votre situation est inchangée depuis la dernière fois (patrimoine, connaissances financières, profil de risque...), veuillez signer ce document puis le joindre à votre envoi avec le reste des pièces justificatives requises listées en page 2, tout en respectant les consignes qui y sont inscrites. S'il s'agit uniquement de vos coordonnées qui ont changé, veuillez-nous les indiquer ici : _____

B) Si votre situation a évolué depuis la dernière fois, veuillez suivre et remplir à la place de ce document PROCESS et PIECES JUSTIFICATIVES CLIENT (que vous ne pouvez donc pas utiliser cette fois-ci), le KIT REGLEMENTAIRE que vous trouverez ici : <https://www.meilleursfcpi.com/kitreglementaire.pdf> (ou par courrier sur demande).

Pour toute question, n'hésitez pas à nous joindre au **01 40 70 15 15** (7j/7 9h-22h) ou par mail sur backoffice@meilleursfcpi.com. Nous vous recommandons de nous contacter systématiquement avant d'effectuer toute démarche.

En signant ce document vous attestez :

que votre situation est identique à celle renseignée sur le dernier KIT REGLEMENTAIRE, que vous avez pris connaissance du document PIECES JUSTIFICATIVES CLIENT en page 2, que nous disposons de toutes les informations et documents requis afin d'apprécier pleinement votre situation tel que l'exige la réglementation ainsi que notre KIT REGLEMENTAIRE actuel, dont vous avez pris connaissance via le lien donné au cas B, que toutes les informations et les documents transmis sont à jour, exactes et complets, que tout futur changement/évolution de votre situation nous sera notifié.

Ce document concerne également le co-souscripteur le cas échéant :

Fait à :	Nom/s :	SIGNATURE/S :
.....	
	Prénom/s :	
Le :	
(dater du jour de l'envoi du dossier)		

PIECES JUSTIFICATIVES CLIENT

Liste et consignes des pièces justificatives **CLIENT** à joindre **systématiquement** lors de **chaque nouvelle demande** de souscription/dossier, conformément à la réglementation :

- **Process client*** **uniquement** dans le **cas A**, rempli, signé et **daté en J**, qui doit être la **date du jour de l'envoi** de votre dossier.
- **Bulletin de souscription original** de chaque fonds souhaité, rempli, signé et **daté en J+7**, date à laquelle le fonds afférent doit toujours être **disponible/ouvert** (date s'arrêtant donc maximum au 31/12 de l'année en cours).
- **Paiement** : chèque, preuve de virement* ou SEPA*, rempli et signé pour chaque fonds souhaité. Toutes les options disponibles ainsi que les instructions pour effectuer le paiement sont présentes sur chaque bulletin de souscription. La **date** qui figure sur le paiement doit être la **même que celle du bulletin de souscription** afférent. Chaque **paiement** doit être **crédité** sur le compte du fonds qui s'y rapporte **avant sa clôture**.
- **Pièce d'identité*** valide : photocopie CNI recto/verso ou passeport.
- **Justificatif de domicile*** de **moins de 3 mois**, à défaut, une attestation d'hébergement* (hors facture de téléphone portable) manuscrite signée par l'hébergeant et accompagnée de sa photocopie de pièce d'identité* ainsi que de son justificatif de domicile de moins de 3 mois*.
- **RIB de compte courant*** permettant de rembourser le/s fonds à terme.
- **RIB de compte-titres*** **uniquement si** vous avez choisi sur le/s bulletin/s de souscription de loger vos parts sur ce RIB (attention aux éventuels frais de garde).

Remarques : cette liste concerne également le co-souscripteur le cas échéant, 1 exemplaire de chaque pièce suffit pour l'ensemble de votre dossier,

* Ces pièces peuvent être envoyées par mail à l'adresse : backoffice@meilleursfcpi.com,

Toutes les dates du dossier doivent être antérieures à la date de clôture du/es fonds,

Joindre l'offre promotionnelle remplie et signée le cas échéant (cf document),

Veillez conserver une copie de l'ensemble de votre dossier,

Tout manquement/anomalie bloquera voire invalidera votre dossier,

Un fonds peut clôturer de manière anticipée à tout moment (ne pas se fier à la date clôture),

Aucun dossier ne peut recevoir la garantie d'aboutir en souscription avant d'obtenir l'attestation fiscale envoyée pour chaque fonds par l'administration fiscale,

Veillez considérer un délai de traitement pour votre dossier (contactez-nous).

Veillez adresser votre dossier conforme le plus tôt possible dans les temps en utilisant la **lettre T** préaffranchie dédiée à cet effet le cas échéant, ou bien par vos soins à meilleursfcpi.com situé au **27 Avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75116 Paris**.

PROCESS PROSPECT meilleursfcpi.com

Vous êtes PROSPECT et n'avez donc pas encore souscrit via meilleursfcpi.com.

Dans ce cas, conformément à la réglementation, veuillez suivre et renseigner la dernière version de notre [KIT REGLEMENTAIRE](#) que vous trouverez sur notre site via ce lien : <https://www.meilleursfcpi.com/kitreglementaire.pdf> (ou par courrier sur demande).

Vous trouverez en page 2 une liste et des consignes concernant les PIECES JUSTIFICATIVES **PROSPECT** à joindre obligatoirement au [KIT REGLEMENTAIRE](#) une fois renseigné, afin de constituer votre demande de souscription/dossier à nous adresser.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous joindre au **01 40 70 15 15** (7j/7 9h-22h) ou par mail sur backoffice@meilleursfcpi.com. Nous vous recommandons de nous contacter systématiquement avant d'effectuer toute démarche.

PIECES JUSTIFICATIVES PROSPECT

Liste et consignes des pièces justificatives **PROSPECT** à joindre **obligatoirement** afin de constituer votre **demande de souscription/dossier**, conformément à la réglementation :

- **Kit règlementaire original** rempli, signé et **daté en J**, qui doit être la **date du jour de l'envoi** de votre dossier.
- **Bulletin de souscription original** de chaque fonds souhaité, rempli, signé et **daté en J+7**, date à laquelle le fonds afférent doit toujours être **disponible/ouvert** (date s'arrêtant donc maximum au 31/12 de l'année en cours).
- **Paiement** : chèque, preuve de virement* ou SEPA*, rempli et signé pour chaque fonds souhaité. Toutes les options disponibles ainsi que les instructions pour effectuer le paiement sont présentes sur chaque bulletin de souscription. La **date** qui figure sur le paiement doit être la **même que celle du bulletin de souscription** afférent. Chaque **paiement** doit être **crédité** sur le compte du fonds qui s'y rapporte **avant sa clôture**.
- **Pièce d'identité*** valide : photocopie CNI recto/verso ou passeport.
- **Justificatif de domicile*** de **moins de 3 mois**, à défaut, une attestation d'hébergement* (hors facture de téléphone portable) manuscrite signée par l'hébergeant et accompagnée de sa photocopie de pièce d'identité* ainsi que de son justificatif de domicile de moins de 3 mois*.
- **RIB de compte courant*** permettant de rembourser le/s fonds à terme.
- **RIB de compte-titres*** **uniquement si** vous avez choisi sur le/s bulletin/s de souscription de loger vos parts sur ce RIB (attention aux éventuels frais de garde).

Remarques : cette liste concerne également le co-souscripteur le cas échéant, 1 exemplaire de chaque pièce suffit pour l'ensemble de votre dossier,

* Ces pièces peuvent être envoyées par mail à l'adresse : backoffice@meilleursfcpi.com,

Toutes les dates du dossier doivent être antérieures à la date de clôture du/es fonds,

Joindre l'offre promotionnelle remplie et signée le cas échéant (cf document),

Veillez conserver une copie de l'ensemble de votre dossier,

Tout manquement/anomalie bloquera voire invalidera votre dossier,

Un fonds peut clôturer de manière anticipée à tout moment (ne pas se fier à la date clôture),

Aucun dossier ne peut recevoir la garantie d'aboutir en souscription avant d'obtenir l'attestation fiscale envoyée pour chaque fonds par l'administration fiscale,

Veillez considérer un délai de traitement pour votre dossier (contactez-nous).

Veillez adresser votre dossier conforme le plus tôt possible dans les temps en utilisant la **lettre T** préaffranchie dédiée à cet effet le cas échéant, ou bien par vos soins à meilleursfcpi.com situé au **27 Avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75116 Paris**.